

participation actuelle chaque année conformément au taux d'évolution de sa DAF.

Le 21 juil. 2014 à 12:57, caroline.frizon@ars.sante.fr a écrit :
[Texte des messages précédents masqué]

Caroline.FRIZON@ars.sante.fr <Caroline.FRIZON@ars.sante.fr>
À : bernard@chervet.fr
Cc : jlbaldacci@gmail.com, Pauline.BEAUFILS@ars.sante.fr, Mathilde.CHAPET@ars.sante.fr,
Brigitte.GUIRAUDIE@ars.sante.fr

21 juillet 2014 18:15

Monsieur,

Je vous remercie de ces éléments qui confirment effectivement que nous nous accordons sur la logique de financement du projet en maintenant la participation du CCTP à hauteur des charges actuelles.

Bien cordialement,



Caroline FRIZON

Pôle Établissements de santé

Psychiatrie

Délégation territoriale de Paris

35, rue de la Gare, 75935 Paris Cedex 19

Tél 01.44.02.09.64

caroline.frizon@ars.sante.fr

«La délégation territoriale de Paris de l'ARS a déménagé du Millénaire 1 au Millénaire 2 (1er étage).

Les numéros de téléphone et les adresses de messagerie de nos collaborateurs restent inchangés.

L'adresse postale devra comporter la mention Millénaire 2 au lieu de Millénaire 1»

participation actuelle chaque année conformément au taux d'évolution de sa DAF.

Le 21 juil. 2014 à 12:57, caroline.frizon@ars.sante.fr a écrit :

[Texte des messages précédents masqué]

Caroline.FRIZON@ars.sante.fr <Caroline.FRIZON@ars.sante.fr>

21 juillet 2014 18:15

À : bernard@chervet.fr

Cc : jibaldacci@gmail.com, Pauline.BEAUFILS@ars.sante.fr, Mathilde.CHAPET@ars.sante.fr,

Brigitte.GUIRAUDIE@ars.sante.fr

Monsieur,

Je vous remercie de ces éléments qui confirment effectivement que nous nous accordons sur la logique de financement du projet en maintenant la participation du CCTP à hauteur des charges actuelles.

Bien cordialement,



Caroline FRIZON

Pôle Etablissements de santé

Psychiatrie

Délégation territoriale de Paris

35, rue de la Gare, 75935 Paris Cedex 19

Tél 01.44.02.09.64

caroline.frizon@ars.sante.fr

«La délégation territoriale de Paris de l'ARS a déménagé du Millénaire 1 au Millénaire 2 (1er étage).

Les numéros de téléphone et les adresses de messagerie de nos collaborateurs restent inchangés.

L'adresse postale devra comporter la mention Millénaire 2 au lieu de Millénaire 1»